



Published on *Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick* (<https://www.nbhrf.com>)

Bourses FRSNB-FMCAVC

Lignes directrices relatives aux exigences

La Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick et Cœur + AVC Nouveau-Brunswick sont heureuses d'offrir:

Cœur + AVC Nouveau-Brunswick en collaboration avec la Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick, lance un appel de propositions de recherche cardiovasculaire.

Ces fonds visent à renforcer la capacité de recherche au Nouveau-Brunswick dans le cadre des quatre piliers: 1 - recherche biomédicale, 2 - recherche clinique, 3 - systèmes et services de santé et 4 - santé des populations. Il y aura 2 subventions de 40 000 \$ pour les demandes qui profiteront à la compréhension ou au traitement des maladies cardiovasculaires. Les candidats doivent être basés dans une université ou un établissement hospitalier du Nouveau-Brunswick.

Date limite de présentation des demandes : le 12 avril 2021

Instructions relatives à la présentation des demandes

Les demandeurs doivent présenter la demande de subvention à Cœur + AVC Nouveau-Brunswick

Exigences pour Cœur + AVC Nouveau-Brunswick

Les candidats doivent fournir (à , de leur soumission de demande et annexer au courriel la documentation qui accompagne la demande de subvention présentée à Cœur + AVC Nouveau-Brunswick.

Dans le cadre de la procédure de demande de subvention, un CV commun doit être créé (ou mis à jour) **pour le candidat** au moyen du gabarit intitulé « Gabarit de la FRSNB » du système de CV commun canadien. En utilisant le **CV type de financement**, sélectionnez **Source de financement FRSNB**, puis sélectionnez **Type de CV Gabarit de la FRSNB**. Il s'agit de la version qui doit être envoyée par courriel à la FRSNB ().

À noter que la version ébauche du CVC ne sera pas acceptée au moment de l'examen de votre demande. Assurez-vous d'annexer la bonne version de votre CVC à la demande que vous présentez à la FRSNB.

Évaluation de la demande

Le processus d'évaluation par les pairs de Cœur + AVC Nouveau-Brunswick sert à évaluer le mérite des demandes présentées en vertu du programme. Les lettres de notification sont envoyées par Cœur + AVC Nouveau-Brunswick.

Rapport Final

Le bénéficiaire de la subvention doit présenter un rapport final dans les 90 jours de la fin du projet en remplissant le formulaire de la FRSNB intitulé Rapport final auquel il est possible d'accéder à ouvrant une session dans son compte FRSNB. **Un résumé du projet et les états financiers signés de l'institution pour le projet doivent être téléchargés comme pièces jointes dans la section "Documents supplémentaires requis."**

Tous les champs du formulaire de rapport doivent être complétés avec exactitude. Si de l'information est manquante ou inexacte, le rapport sera rejeté et le bénéficiaire de la subvention devra le refaire.

Le bénéficiaire de la subvention recevra un courriel automatisé confirmant la soumission du rapport. Le bénéficiaire de la subvention recevra aussi un courriel de la directrice des programmes de la FRSNB indiquant si le rapport final est complet et accepté. S'il n'est pas complet, les actions appropriées devront être prises.

Les récipiendaires qui ne présentent pas un rapport final ou autre documentation requise seront inadmissibles à d'autres fonds de recherche de la FRSNB.

Pour obtenir de l'information supplémentaire ou pour toute question, veuillez communiquer avec :

Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick
506-455-8886

Fondation des maladies du coeur et de l'AVC de N.-B.
580 rue Main, Bureau B210, Saint John, N.-B. E2K 1J5
506 634-1620 | 1-800 663-3600

Source URL (modified on 2021-02-02 10:11): <https://www.nbhrf.com/fr/bourses-frsnb-fmcavc>